



Informations Municipales

Semécourt

JUIN 2022

Chères Semécourtoises, Chers Semécourtois,

D'ici quelques jours vont débiter les vacances estivales en particulier pour les élèves petits et grands. Les résultats des épreuves de fin d'année parviendront aux étudiants et j'espère qu'ils en seront satisfaits.

Une fermeture de classe est malheureusement prévue pour la rentrée de septembre. En effet, les instances académiques, au vu des prévisions d'effectifs pour la rentrée, ont pris la décision de fermer une classe dans la commune. Et l'inspectrice de circonscription a fait le choix de fermer une classe en maternelle.

Les enseignantes préparent d'ores et déjà la rentrée et s'organisent avec tout le professionnalisme que nous leur connaissons pour accueillir nos élèves dans les meilleures conditions.

Dix-neufs élèves rejoindront le collège à la rentrée et seront reçus à la salle des fêtes lundi 4 juillet pour une petite cérémonie de fin de scolarité élémentaire. Leur sera offert : une calculatrice, une bande dessinée « la Moselle déracinée » ainsi que le livret du bon citoyen.

Deux enseignantes quitteront nos écoles pour d'autres établissements. Un grand merci à elles pour leur dynamisme et leur implication auprès de nos élèves. Je leur souhaite une excellente continuation.

Les diverses associations du village ont terminé leur année en organisant leur assemblée générale mais aussi en mettant en place diverses manifestations et en préparant les futurs projets pour l'année à venir.

Bonnes vacances à toutes et à tous.



Votre Maire, Martine MARTIN

MAIRIE DE SEMECOURT 3, Place de la République 57 280 SEMECOURT

tél : 03 87 51 12 56 - mél : mairie.semecourt@wibox.fr

www.semecourt.fr

Directeur de publication : Martine MARTIN - Dépôt légal : Avril 2022

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL - 10 Juin 2022

Présents	FAFET Jean-Jacques, FALZONE Vincenzo, HENRY Frédéric, LABOURE Jacky, LEFRANC Magali, MASSON Roland, MIGEON Anne-Marie, PIERGIORGI Emmanuelle, PIRES Jérôme, PLOUZNIKOFF Serge, THIRY Benoît et TOLU Marie
Absents excusés :	Néant
Absents non excusés	Néant
Procurations	DEMARETZ Emilie a donné procuration à PIERGIORGI Emmanuelle et MARTIN Martine a donné procuration à PLOUZNIKOFF Serge
Convocations	7 juin 2022

DECISIONS :

N° 01/2022 : Dans le cadre de la vente THOMAS/KASPARD- HAJDRYCH/PELTE sise 1, rue de la Somme Gaie, la commune a décidé de ne pas user de son droit de préemption sur ce bien.

N° 22/2022 : Création de postes jeunes saisonniers à temps non complet
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3, alinéa 2;
VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à des charges exceptionnelles d'entretien des espaces verts durant l'été,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

DECIDE de la création de postes d'adjoints techniques non titulaires saisonniers à temps non complet, comme suit, aux conditions suivantes :

- Période : du 20 juin 2022 au 26 août 2022 inclus,
- 40 heures par période d'emploi,
- La rémunération de chaque agent sera calculée par référence au 1er échelon du grade d'adjoint technique territorial.

CHARGE Madame le Maire du recrutement.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents y afférents.

N° 23/2022 – Acquisition d'une parcelle à l'Euro Symbolique

Dans le cadre de la vente THOMAS / KASPARD, la commune souhaite se porter acquéreur de la parcelle cadastrée en section A numéro 1856 pour une contenance de 72 centiares pour l'euro symbolique, laquelle est grevée de différentes servitudes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

DECIDE d'acquérir la parcelle 1856 en section A pour une contenance de 72 centiares au tarif de l'euro symbolique.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents permettant cette acquisition.

RESULTATS des ELECTIONS LEGISLATIVES -Juin 2022

1^{er} TOUR : 12 Juin 2022

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	783		
Abstentions	394	50.32%	
Votants	389	49.68%	
Blancs	0	0.00%	0.00%
Nuls	6	0.77%	1.54%
Exprimés	383	48.91%	98.46%

CANDIDATS	Nombre de voix	% Inscrits	% Exprimés
Abderrahmane BOUHENNA	10	1.28%	2.61%
Malou KUNTZ	34	4.34%	8.88%
Camal KADRI	8	1.02%	2.09%
Jessy FRICHETEAU	0	0.00%	0.00%
Esther LEICK	54	6.90%	14.10%
Grégoire LALOUX	128	16.35%	33.42%
Christèle ROUSSE	3	0.38%	0.78%
Belkhir BELHADDAD	116	14.81%	30.29%
Didier GEORGET	6	0.77%	1.57%
Yoan HADADI	13	1.66%	3.39%
Rebecca KONARSKI	11	1.40%	2.87%
AITA Christine/BARRET Loïc	0	0.00%	0.00%
TOTAL	383	48.91%	100.00%

2^{ème} TOUR : 19 Juin 2022

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	783		
Abstentions	411	52.49%	
Votants	372	47.51%	
Blancs	6	0.77%	1.61%
Nuls	23	2.94%	6.18%
Exprimés	343	43.81%	92.20%

Candidats	Nombre de voix	% Inscrits	% Exprimés
Grégoire LALOUX	160	20.43%	46.65%
Belkhir BELHADDAD	183	23.37%	53.35%
TOTAL	343	43.81%	100.00%



DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas exercer son droit de préemption urbain pour l'immeuble sis section A, n° 1855/97 1, rue de la Somme Gaie.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas exercer son droit de préemption urbain pour l'immeuble sis section A, n° 1501/206 4 rue Jacquemin



FERMETURE de la MAIRIE

La mairie sera fermée du 11 au 22 juillet inclus.

En cas d'urgence vous pouvez contacter le maire ou un adjoint.

INFORMATIONS PRATIQUES



CENTRE PERISCOLAIRE

INSCRIPTIONS PERISCOLAIRE 2022/2023



Les dossiers d'inscriptions pour la rentrée de septembre sont disponibles au bureau du périscolaire.

Ils peuvent être retirés de 16h30 à 18h du lundi au vendredi

Ou par mail semecourt.periscolaire@laligue fol57.org



APPARTEMENT VACANT

Au 9 rue Nationale, nous proposons un logement T3 à louer à compter du 1er novembre 2022 et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Une surface de 70,40m² au rez-de-chaussée comprenant

- 1 séjour – cuisine
- Salle de bains, WC
- 2 chambres
- 2 balcons
- 1 emplacement de parking
- 1 cave

Le loyer s'élève à 596.40 euros + 50 euros de charges

Les locaux sont destinés à usage exclusif d'habitation principale



ÉCOLE JEAN MORETTE

Une classe découverte réussie !

72 élèves de l'école élémentaire du CP au CM2 se sont rendus en **classe de mer** du lundi 30 mai au vendredi 3 juin 2022. Avec leurs enseignantes et leurs parents accompagnateurs, ils ont séjourné au Centre La Porte des Îles à **St Pair sur Mer dans la Manche** ; au programme une semaine ensoleillée et beaucoup d'activités.

Les enfants de CE2-CM1-CM2 ont découvert le char à voile lors d'une demi-journée.

Tous les élèves ont rempli leurs seaux d'huitres, bulots, coques, crabes et autres crustacés lors de la pêche à pied.

Après les avoir été étudiés, tous ont été reposés dans leur



milieu naturel ! Nous avons parlé pollution et protection du littoral lors de l'observation de la laisse de mer. Nos explorateurs ont fait une heure de bateau, sans mal de mer, pour aller sur les îles Chausey sur laquelle ils ont fait une chasse au trésor ; paysages somptueux, nature préservée.

La visite du Mont St Michel a clôturé cette semaine magnifique. Un guide nous a fait découvrir la baie, ses sables mouvants et l'histoire du Mont.



Toute l'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs pour leur écoute et leur bienveillance avec les enfants, les parents d'élèves pour leur confiance et leur adhésion au projet, Mme le Maire et son Conseil Municipal pour leur participation financière au 2/3 de la somme à la charge des familles.



Sortie au zoo d'Amnéville pour les élèves de l'école maternelle



Le vendredi 3 juin, les élèves de l'école maternelle se sont rendus au **zoo d'Amnéville** pour partir à la découverte des animaux. Les enfants étaient ravis de cette journée extraordinaire.



Un grand merci à la municipalité pour le financement de cette journée et aux parents qui ont accompagné.

Une fin d'année en apothéose pour les CM2 !

L'année se termine par un **beau spectacle à l'Arsenal à Metz** pour les élèves de CM2. Après un travail d'une année avec leur maitresse, **les élèves ont écrit un conte et les paroles de chansons qui ont été mises en musique par un compositeur.** Participant à un projet



départemental, les élèves ont bénéficié de l'intervention du Tram de Maizières les Metz à l'école. Le vendredi 10

juin, les 25 élèves de la classe ont retrouvé 8 autres classes pour la présentation des contes mis en musiques. Ils ont chanté accompagnés de musiciens expérimentés.



Un beau moment ! **Bravo à eux !**

Les écoles de Semécourt et Philippe BONNEAU



Tous les élèves des écoles élémentaire et maternelle sont fiers d'apporter leur contribution au projet de **M. Bonneau** pour la lutte contre le Cancer. Au départ le mardi 7 juin place de la République, les élèves ont encouragé et marché les premières centaines de mètres dans Semécourt avec celui qu'ils considèrent comme un super héros !

Ils ont suivi le parcours de Philippe Bonneau jour après jour à l'école et notamment avec des conversations quotidiennes en visioconférence.

Les élèves ont posé leurs questions : *« Comment vas-tu ? Où es-tu ? Où dors-tu ? Combien de kilomètres as-tu marché ? Que manges-tu ? Combien de paires de chaussures as-tu prises ? Comment gères-tu tes douleurs ?... »*



Les élèves de CM2 ont même inventé une chanson pour encourager leur champion sur l'air de « *We will rock you !* » qu'ils ont chanté à la dernière visio le vendredi 17 juin ! Tous ont suivi l'arrivée en direct sur les réseaux le samedi 18 juin...



Les élèves sont heureux d'apporter leur contribution à la Ligue contre le Cancer avec la **vente des grues en origami qui a rapporté 1.164,50€.**

Un grand merci aux Semécourtois et Semécourtoises pour leur

participation.

Les grues seront exposées en Mairie avec les photos et les dessins des élèves



VOUS EMMENAGEZ à SEMECOURT ?



N'oubliez pas de vous rendre en mairie pour vous inscrire

- 1) INSCRIPTION SUR LE FICHER DOMICILIAIRE - Documents à fournir :
 - une pièce d'identité ou le livret de famille

La déclaration de domicile et de changement de domicile reste obligatoire dans les départements d'Alsace Moselle.

LA MECONNAISSANCE DE CETTE OBLIGATION PARTICULIERE PEUT ETRE SANCTIONNEE PENALEMENT

- 2) INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES - Documents à fournir :
 - une pièce d'identité
 - un justificatif de domicile
 - le formulaire Cerfa N° 12669*01 complété et signé

Ou Inscription en ligne sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
[Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales \(Service en ligne\) | service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)



PLAN CANICULE

Dans le cadre **Plan canicule 2022**, un registre nominatif de recensement des personnes âgées de plus de 60 ans, isolées et/ou handicapées est ouvert en mairie.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur ce registre ou veulent y inscrire une personne, peuvent le faire en contactant la mairie



SIRENES ALERTE POPULATION

Elles font partie de notre paysage sonore, mais sait-on vraiment comment réagir lorsque sonne la sirène d'alerte à la population. On vous explique tout :



VIE ASSOCIATIVE



CENTRE d'ACTION SOCIAL

Le C.A.S. réuni en commission a proposé cette année **une sortie « déjeuner spectacle »** au **Cabaret Belcour** à Saint Nabord dans le département des Vosges à l'intention des habitants du village âgés de 55 ans et plus.

Hélas, le nombre insuffisant de participants n'a pas permis de mener à bien ce convivial projet.